

Si vous n'arrivez pas à lire cette newsletter, cliquez ici

n° 90 Mars 2022

# ADU<sup>9</sup>

newsletter de l'agence de développement  
et d'urbanisme du Pays de Montbéliard

## nos études, nos actions, nos métiers

### ECOPOLIS : point d'étape du consortium



crédit photo Samuel Coulon pour PMA

Le 1<sup>er</sup> mars, soit 14 mois après le **lancement du projet ECOPOLIS**, l'ensemble du consortium s'est réuni sur le campus universitaire de Montbéliard. Financé par l'Agence Nationale de la Recherche, le projet ECOPOLIS vise à **expérimenter des techniques de gestion de la pollution in situ et par les plantes sur la friche de Vieux-Charmont et à essaimer ces techniques sur d'autres espaces du Nord-Franche-Comté.**

**Le laboratoire Chrono Environnement et le doctorant Jordan Collot** ont fait part du suivi de l'évolution de la pollution après avoir étudié l'extraction de contaminants ainsi que la stabilisation de pollution par la co-culture de certaines espèces végétales. Parallèlement, les insectes sont étudiés pour mesurer la biodiversité et leur teneur en contaminants en fonction du milieu dans lequel ils évoluent.

La rencontre a également permis de faire le point sur **l'aménagement du site et la construction du laboratoire par PMA**. Ces projets vont entrer en phase travaux à partir de ce printemps pour une livraison en début d'année **2023**. Pendant la phase de travaux les scientifiques continueront d'étudier le site pour vérifier s'il y a des risques accrus de transfert de contaminants. Des capteurs seront mis en place en complément des prélèvements de sols et de végétaux.

**L'ADU et l'AUTB ont présenté le résultat des travaux de recensement d'autres sites potentiellement contaminés ou pollués à l'échelle du Nord Franche-Comté.** Une méthode de sélection à partir du croisement de critères liés à la pollution, aux projets connus, aux contraintes environnementales permet de déterminer s'il est possible d'utiliser les phytotechnologies. L'étape suivante permet de hiérarchiser les sites en fonction de leurs niveaux d'intérêt. Ils sont mesurés à partir de la qualification des surfaces phytocompatibles, de l'intérêt économique, environnemental et sociétal. L'étape de hiérarchisation opérée avec les membres du consortium a permis de faire émerger **12**

**sites** sur lesquels les phytotechnologies seraient techniquement applicables. A présent, il est nécessaire de confirmer l'opportunité en consultant les élus et les propriétaires des sites. Des rencontres seront organisées par les agences au courant du printemps.

Cathy KUHN



## Journées techniques départementales du réseau des Petites Villes de Demain



crédit photo ADU

- **en Haute-Saône, la thématique de la revitalisation commerciale**

Le 17 mars, la DDT de Haute-Saône organisait une matinée à destination des élus et chefs de projet des villes lauréates du programme Petites Villes de Demain.

Dans la continuité d'une journée consacrée à l'habitat dégradé en septembre dernier, c'est le thème de **la revitalisation commerciale** qui a fait l'objet d'échanges à partir d'une dizaine de retours d'expérience.

**L'ADU a apporté un regard réglementaire en témoignant du rôle des documents de planification dans la régulation des concurrences commerciales et la définition d'un cadre favorable aux centres bourgs.**

Avec une participation d'environ 70 personnes, le réseau Petites Villes de Demain de Haute-Saône semble aujourd'hui bien constitué et pourra servir d'appui à chacune des villes engagées dans un programme de revitalisation.

Philippe BOZON



crédit photo ADU

- **dans le Doubs, l'offre d'ingénierie locale mobilisable**

Le 8 mars, L'État a convié les élus et chefs de projets des collectivités lauréates du programme Petites Villes de Demain du Doubs pour une nouvelle journée d'échanges et d'informations. Pour rappel, une première rencontre avait été organisée en juin dernier en collaboration avec l'AUDAB et l'ADU traitant de la revitalisation commerciale. Afin d'approfondir ce fonctionnement en réseau, la deuxième réunion s'est déroulée en présentiel et portait sur les accompagnements des différents acteurs locaux.

La matinée a été consacrée à l'élaboration de l'**Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**. Dans le département, les **14 villes** bénéficiaires du dispositif ont signé leur convention d'adhésion en 2021 et disposent depuis de 18 mois pour engager leur convention cadre valant ORT. Les services de l'État et la Banque des Territoires ont présenté leurs soutiens pour la réalisation de cette dernière, les financements disponibles et les outils d'amélioration de l'habitat. L'après-midi, les architecte et paysagiste conseils de la DDT, l'EPF Doubs BFC, la Région, le Département et La Poste ont exposé leurs aides à destination des collectivités.

Les agences d'urbanisme du Doubs, l'AUDAB et l'ADU, ont également réalisé une présentation commune de **leurs offres d'intervention** lors de cette journée. Elles ont ainsi montré que **la revitalisation des centres est au cœur de leurs missions** (élaboration de stratégies de territoire, conseils aux collectivités, études thématiques et préalables et co-construction de projets).

Louisa BENHAMIDA

Pays de Montbéliard Agglomération dépose un dossier de candidature pour devenir Capitale française de la culture en 2024



Le [label "Capitale française de la culture"](#), attribué par le **Ministère de la Culture**, distingue tous les deux ans, pour une durée d'un an, **une commune ou un groupement de communes se démarquant par le soutien à la création, la valorisation du patrimoine, la transmission artistique et culturelle, l'implication des artistes et acteurs culturels implantés sur le territoire et la mobilisation des habitants.**

Ce dernier point semble essentiel tant dans l'élaboration de la candidature, que dans son déroulement ensuite. **Pays de Montbéliard Agglomération** souhaite donner à chaque habitant du territoire, l'occasion de devenir acteur de cette candidature, dès ses premières étapes.

Vous trouverez ci-dessous, le lien d'un questionnaire lancé par Pays de Montbéliard Agglomération, permettant de recueillir votre avis sur les forces de notre territoire, à travers vos souvenirs et vos souhaits pour l'avenir.

Vos réponses seront précieuses pour nourrir la réflexion autour de ce projet et élaborer une candidature au plus près de vos envies.

Lien pour accéder au questionnaire [ici](#)

L'enquête est ouverte du **11 mars au 18 avril 2022**.

Nous comptons sur vous pour être nombreux et nombreuses à répondre et partager cette enquête afin de construire collectivement une candidature qui nous ressemble et nous rassemble.

Nathalie FERNANDEZ

### Journée d'échange du Réseau d'Observatoire de la Consommation des Espaces

En 2022, l'ADU continue de participer à des réseaux d'observations de la consommation d'espaces au niveau régional et départemental.

**Le Réseau d'Observatoire de la Consommation des Espaces en Région** s'est réuni le 1<sup>er</sup> mars 2022 afin de faire **un état d'avancement sur les travaux en cours** dans les différents groupes de travail du réseau. Les principaux points à retenir sont :

- L'arrivée de la donnée d'occupation du sol, créée par l'IGN qui devrait être accessible avant le mois de juin. Elle permettra de décrire assez précisément la couverture et l'usage du sol sur toute la Bourgogne-Franche-Comté en 2011 et 2017.
- Sur le sujet des données DVF (Demandes de Valeurs Foncières), un sous-groupe technique réunissant les géomaticiens des agences d'urbanisme de la région, la DREAL et l'EPF a effectué des tests d'exploitation de la donnée. Il travaille à la publication d'un guide de recommandations d'utilisation adapté aux caractéristiques du territoire régional.

Au **niveau départemental**, l'ADU participe également de manière active à l'Observatoire Départemental de la Consommation d'Espaces. Elle y a présenté lors du dernier sous-groupe dédié **aux friches, le travail de recensement et d'analyse des espaces mutables qu'elle mène depuis 2021 sur l'agglomération de Montbéliard.**

Sophie MOLLARD

---

De la friche au projet : L'Agglomération de Montbéliard retraite ses centralités industrielles



Le magazine Traits Urbains de février 2022 a consacré un dossier spécifique intitulé "de la friche au projet" en interrogeant le modèle urbain permettant de préserver un habitat attractif tout en s'inscrivant dans un objectif de sobriété foncière. Aujourd'hui, de nombreux outils et expertises sont notamment mis en oeuvre par les agences d'urbanisme et les établissements publics fonciers.

Différents projets de reconversion de friches industrielles traduisent ce mouvement pour stopper l'artificialisation des sols, sur fond d'évolutions réglementaires. Les collectivités se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de (re)penser la mutation urbaine et la question de la reconfiguration des nombreuses friches devient un enjeu majeur.

Charles BERGOUNIOUX, directeur de l'ADU a livré son témoignage sur le retraitement des centralités industrielles de l'Agglomération du Pays de Montbéliard et plus particulièrement s'agissant des réductions de surface et les requalifications des bâtiments de l'usine Stellantis (ex PSA) de Sochaux et de ses sous-traitants. Le défi du point de vue des aménageurs consisterait à garder une vision d'ensemble à mener sur le long terme, l'Agence fait notamment référence à une étude réalisée au début des années 2010 sur les interfaces entre l'usine et la ville. Une dizaine d'autres sites à enjeu a également été répertoriée sur l'ensemble du territoire.

Pour assurer le devenir de plusieurs de ses friches, l'Agglomération de Montbéliard porte des projets originaux comme celui de la transformation de l'ancienne usine Burgess-Norton de Vieux-Charmont en un "Living Lab", terme retenu pour désigner un site démonstrateur de phyto-management autour de concepts mis en place par le laboratoire chrono-environnement de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté.

Nathalie FERNANDEZ



## Suivi du Programme Local de l'Habitat du Pays de Montbéliard : 5 réunions de secteur proposées aux communes de l'agglomération

L'ADU intervient auprès de Pays de Montbéliard Agglomération dans le cadre **du suivi du Programme Local de l'Habitat, en participant à l'animation de la première série des réunions de secteur.**

En effet, le PLH prévoit que la trajectoire de modernisation du parc de logement, traduite par plusieurs objectifs - et notamment des plafonds de construction neuve à ne pas dépasser - soit suivie à l'échelle de cinq secteurs afin de permettre des équilibres entre communes.

Au bout d'un an de mise en oeuvre du PLH, pour exposer ce que pourrait être cette trajectoire, **l'ADU a pu exploiter les enquêtes communales** réalisées en 2021, lorsque chaque commune de l'agglomération avait été rencontrée pour évoquer, sous l'angle du foncier, les projets de logements estimés crédibles d'ici à 2026.

Ces intentions de projets, confrontées au rythme réel de la construction sur le territoire, ont été analysées et qualifiées, notamment pour donner aux élus une grille de lecture de la réponse de chaque opération aux grands enjeux du territoire.

Cette série de réunion devra être reconduite fin 2023 : un suivi de cette trajectoire à mi-parcours du PLH permettra éventuellement d'ajuster le rythme de construction neuve ou d'identifier des points bloquants.

Pour cela, l'ADU rencontrera à nouveau toutes les communes de l'agglomération au printemps 2023, pour dresser un état des lieux actualisé des opérations envisagées.

Jérôme FAURITE



la vie à l'agence

Après avoir approuvé le rapport d'activité de l'année 2021, l'Assemblée Générale de l'ADU réunie le 23 mars a validé le programme de travail et le budget prévisionnel proposés par le Bureau pour 2022.

Lire le [rapport d'activité](#) de l'année 2021 et le [programme de travail](#) de l'année 2022.

Par ailleurs, suite à la disparition de Monsieur Philippe Boiteux en novembre dernier, Monsieur **Eric Salas**, nouveau représentant de la commune de Thulay et de Pays de Montbéliard Agglomération, a été élu Secrétaire au Bureau de l'ADU.

Bienvenue à lui !



Eric Salas, maire de Thulay, Secrétaire au Bureau de l'ADU Crédit photo PMA

En conclusion de cette réunion, Monsieur Claude Liebundguth, Président Directeur Général de la **SEM Idéha**, et Monsieur Philippe Gautier, Président de l'ADU, ont signé une convention de partenariat destinée à faire valoir leur complémentarité et leur capacité à proposer aux collectivités locales **une ingénierie commune en matière de montage d'opérations**.



Claude Liebundguth, Président d'IDEHA et Philippe Gautier, Président de l'ADU - signature de la convention de partenariat ADU-IDEHA Crédit photo ADU

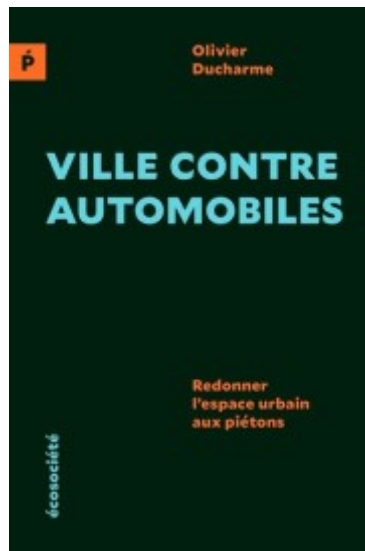
Charles BERGOUNIOUX



**Livre du mois**

**Villes contre automobiles, redonner l'espace urbain aux piétons**

Olivier DUCHARME, mars 2021



L'automobile a transformé radicalement nos villes, au point de s'imposer comme l'étalon de mesure de la planification urbaine. Architectes et urbanistes ont embrassé cette vision de la ville qui mène à des espaces pollués, peu sécuritaires, et dont les infrastructures pèsent lourd sur le trésor public. Devant l'urgence climatique, Olivier Ducharme veut renverser ce modèle pour redonner au piéton la place qui lui revient. Il livre une charge pour sortir ces « requins d'acier » de nos villes, qu'ils soient électriques ou à essence, et remettre la vie de quartier et le transport collectif au centre de l'aménagement urbain. Pour se libérer des embouteillages et amorcer la transition écologique, nous devons avoir le courage politique de bannir l'auto solo de nos villes. L'automobile est un piège, il est temps de s'en libérer. Olivier Ducharme est chercheur au Collectif pour un Québec sans pauvreté. Auteur de nombreux ouvrages sur la philosophie et le cinéma.

## le chiffre du mois

# 3151

le potentiel de production de nouveaux logements identifié à l'échelle de PMA sur la période 2021-2026, tandis que le plafond fixé par le PLH est de 1800 logements neufs

Source : Diagnostic PLH du Pays de Montbéliard

Charles BERGOUNIOUX, Directeur de publication

Crédits photos : ADU, Samuel Coulon, PMA

---

Si vous voulez vous désabonner, [cliquez ici](#)